



La Maîtrise  
des petits chanteurs  
de Québec  
1915-2015

## ADHÉSION AU GRAND CHŒUR DE LA MAÎTRISE DE QUÉBEC ADHÉSION AU MOUVEMENT DES PUERI CANTORES

Lors de la *Prise d'aube* du 22 novembre 2015 à la Cathédrale Basilique Notre-Dame de Québec

---

### ***Un geste symbolique***

La prise d'aube, pour les petits chanteurs de la Maîtrise de Québec, est un geste symbolisant leur entrée officielle dans le grand chœur. Les petits chanteurs s'engagent alors à chanter aux messes, concerts et autres prestations musicales proposées par la Maîtrise de Québec. Cet engagement, en plus de mettre en valeur leurs talents musicaux, leur permet de partager une vie de groupe et d'y développer l'entraide, le respect, la persévérance, le dépassement et la confiance.

### **À qui s'adresse cette démarche ?**

Aux petits chanteurs de 4<sup>e</sup> année qui ont complété leur première année de formation musicale dans le programme de l'option chant choral, de même qu'aux nouveaux petits chanteurs de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> années du primaire et ceux du secondaire. Les petits chanteurs qui s'inscriront, s'engageront officiellement dans la grande famille de la Maîtrise de Québec comme *Artiste* ou comme *Artiste-croyant*.

### **La Maîtrise de Québec et le mouvement des Pueri Cantores**

La Fédération des Pueri Cantores, soutient près de 600 petits chanteurs à travers tout le Québec et des milliers de petits chanteurs à travers 38 pays. Les principaux objectifs sont de promouvoir le chant sacré, le chant liturgique et développer le sens du partage chez les enfants du monde en propageant la joie et la paix à travers leurs chants.

La Maîtrise de Québec y adhère pour une première fois en 1951. Cette Fédération a cessé d'exister dans les années 60 pour renaître en 1983. Nous faisons toujours partie de ce mouvement de jeunesse qui nous a permis au fil des ans et nous permet toujours de vivre des expériences musicales, culturelles et humaines inoubliables. (*Congrès nationaux et internationaux, rassemblements, accueil de petits chanteurs et tournées dont celle de juillet 2014 au Portugal et en Espagne.*)

### **Le choix d'un parrain ou d'une marraine**

Le jeune qui fait sa prise d'aube est invité à se choisir un parrain ou une marraine pour l'événement. Un adulte qui revêt une grande importance dans la vie de votre enfant, ou encore un grand frère ou une grande sœur qui a été ou est également petit chanteur au secondaire. Son rôle, c'est d'être présent à la messe du 22 novembre prochain et par la suite continuer d'être présent pour l'encourager dans son engagement au sein de la Maîtrise.

## La démarche proposée

Afin de respecter la mission de la Maîtrise et en même temps les croyances de chacune des familles, nous vous proposons, lors de la Prise d'Aube, deux engagements distincts :

### Engagement comme **Artiste** dans le chœur de la Maîtrise de Québec.

*Mon enfant s'inscrit comme **Petit chanteur - Artiste** dans le chœur de la Maîtrise de Québec.*

*Nous sommes conscients que la Maîtrise fait partie du mouvement des Pueri Cantores.*

*Nous nous engageons à ce que notre jeune soit présent aux activités musicales (messes et concerts) inscrites au programme*

---

Signature d'un parent

---

Signature du Petit Chanteur

### Engagement comme **Artiste - Croyant** dans le chœur de la Maîtrise de Québec.

*Mon enfant s'inscrit comme **Petit chanteur – Artiste-Croyant** dans le chœur de la Maîtrise de Québec.*

*Nous sommes conscients que la Maîtrise fait partie du mouvement des Pueri Cantores.*

*Nous acceptons que notre jeune soit choisi(e) comme servant de messe et comme lecteur lors des célébrations.*

*Nous nous engageons à ce que notre jeune soit présent aux activités musicales (messes et concerts) inscrites au programme.*

---

Signature d'un parent

---

Signature du Petit Chanteur

**SVP Retournez ce formulaire au secrétariat de l'option chant choral d'ici le 10 novembre.**

**Pour informations supplémentaires, vous pouvez me contacter au: 418-686-4040 poste 3641**